

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2002-417 DU 30 SEPTEMBRE 2002

Chargeant Monsieur Gaston ZOSSOU, Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles de l'intérim de Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs pour compter du mardi 1^{er} au dimanche 06 octobre 2002 inclus.

**Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu** la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs du deuxième tour de l'élection présidentielle du 22 mars 2001.
- Vu** le décret N° 2001 - 170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret N° 2002 - 082 du 20 février 2002 qui l'a modifié.
- Vu** le décret N° 2002-413 du 19 septembre 2002 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat, Chargé de la coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement de l'intérim du Président de la République pour compter du 19 septembre 2002.

DECRETE

Article 1 : Pour compter du mardi 1^{er} au dimanche 06 octobre 2002 Monsieur Gaston ZOSSOU, est chargé d'assurer l'intérim du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, pendant l'absence de Monsieur Valentin Aditi HOUDE.

Article 2 : le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 septembre 2002

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du
Développement,



Bruno AMOUSSOU

Ampliations : PR : 6 - AN : 4 - CS : 2 - CC : 2 - CES : 2 - HAAC : 2 - SGG : 4
Autres Ministères : 21 - Départements : 12 - JORB : 1